

DEPARTEMENT  
Du NORD

REPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTE – EGALITE –

Envoyé en préfecture le 17/06/2022  
Reçu en préfecture le 17/06/2022  
Affiché le 17/06/2022  
ID : 059-265904565-20220616-N0816062022-DE

ARRONDISSEMENT  
De DOUAI

## COMMUNE de PECQUENCOURT

### EXTRAIT du REGISTRE Des DELIBERATIONS du CONSEIL D'ADMINISTRATION du CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

**OBJET**  
  
Délibération N° 8  
Remerciement des  
bénévoles 2021 - 2022

L'an Deux Mille Vingt Deux.  
Le 16 juin 2022 à 17 H 15.  
Le Centre Communal d'Action Sociale de PECQUENCOURT, dûment  
Convoqué par Monsieur le Président, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses  
Séances, sous la Présidence de Monsieur Joël PIERRACHE.  
Votants 17 dont 3procurations.

#### PRESENTS :

Messieurs : PIERRACHE Joël - BELHADRI Youssef – LASSON Jean-Marie –  
VANANDREWELT Rémy.  
Mesdames : MAZAGRAN Rosanna Lilia - GRODZKI Agnès –KOMIN Pascale  
CORREAU Marie-Thérèse – FROMONT Fabienne – LAMOURILLE Arlette  
BROUTIN Françoise - INTURRISI Virginie - MARCZEWSKI Christiane –  
VANANDREWELT Thérèse.  
Procurations : Madame ALFANO Marie-Joëlle à Madame MAZAGRAN Rosanna  
Monsieur OUAAZZI Omar à Monsieur LASSON Jean-Marie  
Monsieur STALONNE Estienne à Monsieur BELHADRI Youssef  
Secrétaire de séance : Madame GRODZKI Agnès.

Monsieur le Président informe l'assemblée que le Centre social a la chance de pouvoir compter sur une équipe de bénévoles engagée et investie dans le projet de la structure. Sur l'année 2021 / 2022, 9 bénévoles ont signé une convention avec le Centre Social :

- 5 bénévoles pour l'action « repas des seniors ».
- 1 bénévole pour l'animation de l'atelier « Initiation en Langue Arabe ».
- 1 bénévole pour l'animation des ateliers « socio-esthétiques ».
- 1 bénévole pour la coanimation des ateliers « cuisine » et « déco ».
- 1 bénévole pour l'action « lettre en mains ».

Afin de les remercier pour leur engagement envers la structure et donc envers des pecquencourtois, le Centre social souhaite inviter les bénévoles à La Grange Food Truck qui s'est installée temporairement dans l'espace restauration de l'Office de Tourisme. L'événement serait prévu pour le vendredi 1<sup>er</sup> juillet 2022 et un budget prévisionnel de 360€ serait alloué.

Il est demandé aux membres du conseil d'administration d'autoriser Monsieur le président à approuver l'action et d'accepter les dépenses afférentes

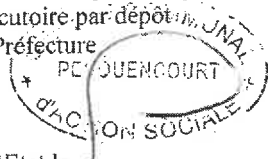
**La commission Administrative,  
Après délibération,  
A L'UNANIMITE des voix**

**AUTORISE :** Monsieur le Président à approuver l'action.

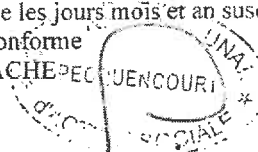
**AUTORISE :** Monsieur le Président à prendre en charge les dépenses afférentes.

**DIT** que les crédits nécessaires sont prévus au budget de l'exercice en cours.

Délibération rendue exécutoire par dépôt  
Et publication en Sous-Préfecture  
Joël PIERRACHE



Fait en séance les jours, mois et an susdits,  
Pour copie conforme  
Joël PIERRACHE



Publiée le

Transmise au Représentant de l'Etat le

Madame la Présidente du CCAS certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administrative de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'Etat.